



Assemblée générale

Soixante-huitième session

93^e séance plénière

Mercredi 11 juin 2014, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite maintenant les membres à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 du 19 décembre 1978, le Président de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session doit être élu parmi les États d'Afrique. À cet égard, le Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois de mai 2014 m'a informé que ce groupe appuie la candidature de S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda, à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-neuvième session.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, je déclare donc S. E. M. Sam Kutesa de la République de l'Ouganda élu par acclamation Président de l'Assemblée générale pour sa soixante-neuvième session. Au nom

de l'Assemblée, je félicite chaleureusement M. Kutesa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session.

J'invite maintenant S. E. M. Sam Kutesa, qui vient d'être élu Président de l'Assemblée pour sa soixante-neuvième session, à prendre la parole.

M. Kutesa (Ouganda) (*parle en anglais*) : Il y a près de 70 ans, l'Organisation des Nations Unies était fondée dans le but, entre autres choses, de préserver les générations futures du fléau de la guerre en réaffirmant la foi dans les droits fondamentaux de l'homme et en promouvant le progrès social et de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Cet objectif est depuis resté au centre des efforts mondiaux visant à trouver des solutions aux problèmes de l'humanité grâce aux efforts communs de tous les États.

Il y a 52 ans, mon pays, l'Ouganda, rejoignait la famille des Nations Unies. Nous sommes un membre actif et pleinement engagé de l'Organisation, et sommes encore plus attachés aux travaux de l'Assemblée générale. Je suis donc très honoré et très reconnaissant à toutes les personnes ici présentes de m'avoir élu à l'unanimité Président de l'Assemblée à sa soixante-neuvième session, signe non seulement de la confiance collective qui m'est faite personnellement par l'Assemblée, mais aussi de la reconnaissance de la contribution de l'Ouganda. Je tiens tout particulièrement à remercier ma région, l'Afrique,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

14-42671(F)



Document adapté

Merci de recycler



d'avoir approuvé ma candidature et de m'avoir accordé un soutien indéfectible.

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre leadership, ainsi que d'avoir préparé le terrain pendant la présente session. Un certain nombre de processus intergouvernementaux sont en cours qui serviront aux négociations sur le programme de développement pour l'après-2015. J'apprécie également votre volonté de faciliter la transition et la continuité au sein du Bureau du Président de l'Assemblée générale.

Je tiens à remercier et à féliciter le Secrétaire général pour son engagement personnel, son dévouement et le travail infatigable qu'il a réalisé pour faire avancer l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies. Je suis impatient de travailler avec l'ensemble des membres sur les priorités de notre organisation.

Tandis que nous nous réunissons ici aujourd'hui, notre monde continue d'être confronté à divers défis dont l'ampleur et les répercussions sont d'ordre mondial : la pauvreté et la faim; un enseignement et des services de santé insuffisants; le chômage; des infrastructures médiocres et insuffisantes dans de nombreux pays en développement; une énergie insuffisante et onéreuse; les changements climatiques et l'élévation du niveau des mers; les conflits armés; et les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité telles que la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, la piraterie et la traite des personnes. Collectivement, nous devons continuer à prendre des mesures concertées pour relever ces défis. C'est ce qui a fait de l'Organisation des Nations Unies une organisation forte, unique en son genre et indispensable.

Il y a 14 ans, les dirigeants mondiaux adoptaient la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), par laquelle ils s'engageaient à atteindre huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, l'accent étant mis notamment sur les questions de développement socioéconomique telles que la pauvreté, la santé et l'éducation. Bien que des progrès significatifs aient été accomplis dans certains domaines, ils ont été inégaux selon les objectifs, les pays et les régions. Tandis que nous travaillons sur un programme de développement pour l'après- 2015, nous devons nous assurer que les objectifs de développement durable en cours d'élaboration reposent sur les bases jetées par les OMD. Il est également essentiel que nous développions un programme transformatif dont les objectifs primordiaux soient l'élimination de la pauvreté et de la faim et la promotion d'une croissance économique

soutenue et inclusive. Ce programme doit être holistique, orienté vers l'action et universellement applicable, tout en accordant l'attention voulue aux différentes réalités régionales et nationales, ainsi qu'aux niveaux de développement.

Dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, nous aurons à examiner les moyens de mise en œuvre en termes de ressources financières, de développement et de transfert de technologie et de renforcement des capacités. Cela nécessitera un renforcement du partenariat mondial, lequel favorisera les partenariats entre les gouvernements, prévoira un rôle accru du secteur privé, assurera un régime commercial international équitable et encouragera les investissements directs nationaux et étrangers. Notre objectif ultime doit être de créer un programme transformatif qui soit propice à des solutions globales, oriente les efforts nationaux de développement et permette aux populations d'améliorer leurs moyens de subsistance et de déterminer leur propre avenir.

Les changements climatiques, qui continuent essentiellement au même niveau d'intensité, sont l'un des défis mondiaux de notre époque. Leurs effets indésirables évidents se manifestent par des conditions météorologiques extrêmes persistantes, des inondations, des sécheresses prolongées et l'élévation du niveau des mers. Il ne fait aucun doute que ces effets menacent l'existence même de l'humanité. Les petits États insulaires en particulier sont de plus en plus vulnérables. Pour préserver la planète Terre pour nous-mêmes et les générations à venir, nous avons l'obligation de lutter contre les changements climatiques par le biais notamment de mesures d'atténuation et d'adaptation. Le financement de la lutte contre les changements climatiques et le transfert de technologie auront, à cet égard, un rôle particulièrement central. Il est donc important qu'au cours de la soixante-neuvième session, nous donnions une impulsion et un élan appropriés au processus en cours en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin de parvenir à un accord mondial sur les changements climatiques en 2015.

Cette année sera d'une importance historique, car elle marquera le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, le monde est très différent de ce qu'il était en 1945. Bien que les principes de l'Organisation restent solides, l'évolution du monde nous oblige à nous adapter aux réalités nouvelles et changeantes. À ce titre, la poursuite

de la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité et d'autres organes compétents des Nations Unies revêtent une importance primordiale. Le processus de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité n'a pas encore fait les progrès souhaités. Je travaillerai avec chaque État Membre à faire en sorte que des progrès soient réalisés sur cette question précise.

Au niveau opérationnel, l'expérience a montré que la promotion de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales contribue positivement au développement et au maintien de la paix et de la sécurité. Nous avons vu beaucoup de cas de réussite dans de nombreuses régions du monde, notamment en Afrique, où l'Organisation des Nations Unies et diverses organisations régionales ont utilisé leurs capacités uniques et complémentaires pour résoudre les conflits. Je suis convaincu que cette coopération n'a pas encore atteint tout son potentiel et doit être considérablement renforcée. Je crois aussi que nous devons renforcer la coopération et la coordination entre les organisations régionales elles-mêmes pour relever les défis communs.

Nous devons redoubler d'efforts et lancer d'autres initiatives visant à assurer le règlement pacifique des différends, comme le prévoit l'Article 33 de la Charte des Nations Unies. La prévention des conflits est une option moins coûteuse et plus viable.

Dans les situations d'après-conflit, nous devons intensifier les efforts de consolidation de la paix et aider les pays à mettre sur pied des institutions nationales efficaces. C'est essentiel pour éviter une reprise des hostilités et permettre à ces pays de s'engager sur la voie de la paix durable, de la reconstruction, du relèvement économique et du développement.

Nous devons également rester plus déterminés que jamais à lutter contre les forces qui alimentent la polarisation et l'extrémisme. Ces tensions se manifestent souvent sous la forme d'attentats terroristes violents, qui viennent constamment nous rappeler la menace de l'idéologie extrémiste. L'Alliance des civilisations des Nations Unies est une importante initiative visant à améliorer la tolérance, la compréhension et la coopération entre les nations et les peuples de cultures et de religions différentes. Je m'emploierai à renforcer le rôle de l'Alliance à cette fin.

Je m'attacherai en particulier à promouvoir davantage l'égalité des sexes et l'autonomisation des

femmes pendant la soixante-neuvième session, au cours de laquelle nous célébrerons le vingtième anniversaire de l'historique Conférence de Beijing, qui a permis de fixer un cadre et une feuille de route pour promouvoir les droits de la femme et faire respecter l'égalité des sexes. Depuis 1995, l'ONU et la communauté internationale ont enregistré des progrès importants en matière de promotion de l'égalité des sexes, mais beaucoup reste encore à faire.

Cela me rappelle le cas de Nabanja, une femme mariée, mère de quatre enfants vivant dans le village de Kashongi, au cœur de ma circonscription parlementaire, et qui a acquis un terrain avec son mari en 2010. Il y a deux semaines, toujours dans ma circonscription, Nabanja m'a dit que son mari avait vendu le terrain sans l'avoir prévenue, la laissant elle et ses enfants sans toit ni moyens de subsistance. Il y a plusieurs exemples de ce type dans le monde entier, qui mettent en relief la nécessité de saisir cette occasion sans précédent d'agir collectivement et de mobiliser tous les acteurs en vue d'accélérer la promotion effective de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sous la houlette d'ONU-Femmes.

Je ferai part à l'Assemblée générale, en temps voulu, de mes propositions sur la manière d'avancer concrètement, avec son appui, sur toutes les priorités susmentionnées.

Je propose comme thème de la soixante-neuvième session : « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Ce thème s'appuie sur le travail et les progrès importants accomplis au cours de la présente session. Il souligne la nécessité non seulement d'élaborer ou d'approuver le programme de développement pour l'après-2015, mais également, et plus important encore, d'en garantir la mise en oeuvre effective.

J'ai à cœur de mettre les peuples au centre de tout ce que nous accomplissons. J'ai à cœur de répondre au besoin d'une transformation socioéconomique. J'attends avec intérêt d'œuvrer avec l'Assemblée générale à l'élaboration d'un programme qui permettra d'éliminer la pauvreté et la faim, mais aussi de générer une croissance durable, des emplois et de meilleurs moyens d'existence pour tous.

Pour ce faire, nous pouvons tous nous inspirer des paroles de feu le Président Nelson Mandela, qui, dans le discours qu'il a prononcé dans le cadre de la « Campaign to Make Poverty History » (Campagne

pour mettre fin à la pauvreté) qui s'est tenue à Londres en 2005, a déclaré :

« Éradiquer la pauvreté n'est pas un geste de charité. C'est un acte de justice. C'est la protection d'un droit fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que la pauvreté existera, il n'y aura pas de véritable liberté. »

Il s'agit véritablement pour nous d'une occasion qui ne se présente qu'une seule fois par génération de construire « l'avenir que nous voulons ». Il y a 51 ans, en 1963, dans son allocution à l'Assemblée générale, le Président John F. Kennedy a dit dans cette même salle :

« Jamais encore l'homme n'avait eu pareil pouvoir d'agir sur son milieu naturel : de mettre un terme à la soif et à la faim; de vaincre la pauvreté et la maladie, de bannir l'ignorance et la misère des masses. Nous avons aujourd'hui le pouvoir de faire de notre génération la meilleure que le monde ait jamais connue, ou bien d'en faire la dernière. » (*A/PV.1209, p. 7*)

Si tout cela était valable pour sa génération il y a 51 ans, ça l'est d'autant plus pour la génération actuelle. Étant donné l'ampleur et la portée de la plupart des défis auxquels nous sommes confrontés, auxquelles s'ajoutent les capacités limitées de nombre de ceux qui sont les plus touchés, nous nous devons de les relever collectivement. L'ONU existe pour que nous trouvions des solutions grâce à nos efforts conjugués.

Je m'efforcerai de guider les travaux de l'Assemblée générale avec dynamisme et efficacité. L'engagement ferme que je prends devant l'Assemblée est que je serai accessible, transparent, juste et équilibré, et je compte sur son appui et sa coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Sam Kutesa, Président élu de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais à présent faire une déclaration.

Je voudrais féliciter le Ministre Kutesa de son élection par acclamation en tant que Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-neuvième session.

En tant que Président élu, M Kutesa mettra à profit sa solide et vaste expérience en politique, en droit et dans le secteur privé. En tant que Ministre des affaires étrangères de son pays depuis 2005, il a dirigé et supervisé d'importantes activités et manifestations, y compris pendant le mandat de l'Ouganda au Conseil

de sécurité en 2009-2010. Il possède en outre plus de 30 ans d'expérience législative en tant que membre élu du Parlement ougandais. L'expérience acquise à ces postes, parmi tous les rôles importants qu'il a occupés, lui seront assurément fort utiles quand il assurera les fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa prochaine session.

Le Président élu prendra ses fonctions à moment déterminant pour l'ONU, quand les États Membres entameront le long et difficile processus d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Le résultat de ce processus devra tenir compte de tous et privilégier la dimension humaine, mais aussi revêtir de l'importance et de l'intérêt tant aujourd'hui que pour les nombreuses générations à venir. En tant que Président élu, il sera amené à guider ce processus tout au long de la soixante-neuvième session pour que, au début de la suivante, les États Membres puissent être en mesure d'adopter un nouveau cadre de développement mondial qui soit ambitieux, ciblé et susceptible de contribuer à de véritables changements.

En l'élisant aujourd'hui par acclamation, les États Membres ont dès ce jour placé en lui la confiance qui lui sera nécessaire pour entreprendre cette tâche monumentale.

Au cours des trois prochains mois, mon équipe et moi allons continuer de préparer le terrain pour le nouveau programme de développement, notamment en organisant une réunion de haut niveau sur deux jours, les 8 et 9 septembre, pour faire le bilan. Cet événement permettra aux États Membres et à d'autres parties prenantes d'échanger leurs vues sur les contributions au rapport de synthèse du Secrétaire général, qui servira de base aux négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015.

Pour terminer, je tiens à dire, que durant la période menant à la prise de fonctions officielle du Président-élu Kutesa, le 16 septembre, mon équipe et moi serons disponibles pour lui apporter tout l'appui nécessaire et nous l'assurons de notre pleine coopération. Nous continuerons de travailler avec son équipe pour assurer une transition harmonieuse et sans heurt.

Je félicite à nouveau le Président-élu Kutesa, et je lui souhaite la bienvenue et plein succès en tant que Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je félicite S. E. M. Sam Kutesa de son élection en tant Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Avocat, parlementaire, Ministre des finances et Ministre des affaires étrangères, M. Kutesa apporte une vaste expérience à ses futures fonctions. Je lui souhaite plein succès au moment où il assume ses responsabilités importantes.

La fonction de Président de l'Assemblée générale exige diverses qualités. Je m'en suis moi-même rendu compte quand j'ai occupé le poste de Chef de Cabinet du Président de l'Assemblée générale à la cinquante-sixième session. Il faut être capable de créer des passerelles entre tous les États Membres, pas seulement les plus puissants. Il faut être patient, étant donné que les négociations et les consultations peuvent prendre du temps. Parfois, il faut servir discrètement de guide et de messager, et rechercher le consensus. Mais en permanence, le Président de l'Assemblée générale doit s'inspirer avant tout des valeurs, principes et obligations énoncés dans la Charte des Nations Unies, dont le soixante-dixième anniversaire sera célébré sous la présidence de M. Kutesa.

Ces nombreux rôles seront particulièrement importants à la prochaine session de l'Assemblée générale, quand de nombreux axes de travail décisifs convergeront et atteindront le moment de vérité. Nos efforts pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement entreront dans la dernière ligne droite. Les discussions des États Membres sur l'après-2015 vont avancer, nous l'espérons, vers un projet mobilisateur et concret et un ensemble concis d'objectifs qui se feront l'écho des nombreuses voix que nous avons entendues et ouvriront la voie à un nouveau programme de développement durable et porteur de changement. S'agissant du défi primordial que représente le changement climatique, le Sommet sur le climat prévu le 23 septembre et la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Lima en décembre, seront des moments clés pour trouver des solutions sur le terrain et réaliser l'ambition de parvenir à un nouvel accord mondial l'année prochaine.

L'Assemblée devra également s'attaquer à d'autres grandes préoccupantes, y compris le désarmement, l'aide humanitaire, les besoins spécifiques de l'Afrique et la participation des jeunes du monde entier. M. Kutesa se concentrera sur le renforcement de l'ONU elle-même.

Nous devons poursuivre nos efforts visant à mettre un terme à toutes les formes de discrimination et veiller à ce que chaque être humain puisse exercer ses droits fondamentaux.

La soixante-neuvième session sera une période tout à fait déterminante pour le bien-être et le sort commun des populations et de la planète. Je compte bien travailler avec le nouveau Président de l'Assemblée et tous les États Membres pour que nous contribuions à faire disparaître la pauvreté extrême et à mettre le monde sur une voie pacifique, juste et durable.

Œuvrons de concert pour continuer d'être ambitieux et répondre aux attentes des milliards de personnes dans le monde qui comptent sur l'Assemblée, la maison de toutes les nations, pour qu'il y ait un dialogue, des décisions et une action capables de mener au monde que nous voulons et de garantir une vie digne pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Gambie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M. Tangara (Gambie) (*parle en anglais*) : Pour l'Afrique, l'importance de la soixante-neuvième session ne saurait être trop soulignée, en particulier parce que l'Afrique va assumer la présidence au moment où nous allons définir le programme de développement pour l'après-2015. Au nom du Groupe des États d'Afrique, nous tenons à féliciter le Président en exercice de l'Assemblée générale pour sa conduite talentueuse des travaux de la soixante-huitième session de l'Assemblée, qui tire à sa fin. Nous l'assurons également de notre appui continu dans tous les efforts qu'il déploie pour garantir une transition en douceur vers la soixante-neuvième session.

L'accession de notre continent à la présidence s'accompagne pour nous, l'Afrique, d'un sentiment de devoir, celui de nous mettre au service de notre communauté mondiale de pays. Le Groupe des États d'Afrique continuera de travailler avec les autres groupes dans un esprit de respect mutuel, de compromis et de recherche du consensus.

Au nom du Groupe, nous félicitons une nouvelle fois Sam Kutesa, un homme d'État accompli.

(*l'orateur poursuit en français*)

Nous avons eu l'occasion de travailler avec Sam Kutesa en sa qualité de Ministre ougandais des affaires

étrangères et nous connaissons sa compétence, le sens du travail bien fait qui le caractérise et sa sagesse, lui qui a eu à me guider quand j'étais un très jeune Ministre des affaires étrangères et dont la présence s'est toujours faite sentir. Nous sommes convaincus que cette opportunité qui lui est offerte aujourd'hui va lui permettre de semer des graines de lumière pour illuminer le travail de tous ceux qui veulent s'employer à contribuer à un monde meilleur, sans conflit, dans lequel les gens vivront en harmonie.

(l'orateur reprend en anglais)

Nous lui souhaitons plein succès et ne doutons pas qu'il se montrera à la hauteur. Il a d'ores et déjà l'appui de l'Afrique et, j'en suis sûr, de tous nos collègues ici présents.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Bosnie-Herzégovine, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M^{me} Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, j'ai l'honneur de féliciter S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, de son élection en tant que Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. M. Kutesa prend les rênes de l'Assemblée générale au moment où le monde continue de se heurter à divers problèmes planétaires et où l'Assemblée générale joue de plus en plus un rôle inestimable pour trouver des solutions globales au nombre croissant de défis mondiaux.

Le Président élu accède à son poste fort d'une riche expérience parlementaire et diplomatique. Nous espérons que M. Kutesa continuera de faire avancer l'Assemblée générale sur la voie de la paix et de la sécurité et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tout en collaborant avec les États Membres de l'ONU pour définir le programme de développement durable pour l'après-2015.

Le nouveau Président succède à S. E. M. John Ashe, qui a dirigé cet organe avec succès au cours de l'année écoulée. Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je tiens à exprimer notre sincère gratitude et notre profond respect au Président Ashe pour tous les efforts impressionnants qu'il a déployés et l'action qu'il a menée durant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale concernant les questions qui préoccupent le monde entier. Nous sommes certains qu'il maintiendra pendant plusieurs années encore

des rapports actifs avec le système des Nations Unies. Nous tenons en particulier à souligner la précieuse contribution du Président Ashe à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à la préparation du terrain pour l'après-2015 et à l'en remercier, et nous saluons les efforts qu'il a déployés en faveur de la revitalisation de l'Assemblée générale et de la réforme du Conseil de sécurité.

Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je promets notre plein appui au Président élu tout au long de son mandat, et je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de ses fonctions durant la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Enfin, en ce qui concerne l'acte de terrorisme commis hier, à savoir l'enlèvement du Consul général de Turquie et des membres du personnel diplomatique à Mossoul, les membres du Groupe des États d'Europe orientale réaffirment que le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est criminel et injustifiable, quels qu'en soient les motifs, où qu'il se manifeste, et quels qu'en soient les auteurs ou le moment où ses actes sont commis, et ne saurait être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou un groupe ethnique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni, qui parlera au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. Au nom du Groupe, je tiens à féliciter S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, de son élection à ce poste important. Nous sommes certains qu'il servira avec compétence l'intérêt collectif de l'Assemblée générale.

Nous attendons avec intérêt de collaborer avec le Président élu durant la soixante-neuvième session. Ce sera une année importante pour l'Assemblée générale puisque nous nous efforçons de parvenir à un accord sur un programme de développement international nouveau et transformateur. Nous nous félicitons que M. Kutesa ait promis de faire de cette question une priorité. Collectivement, nous devons veiller à ce que le nouveau programme mène résolument le monde vers l'élimination de l'extrême pauvreté au moyen du développement durable et favorise la protection, la

promotion et la réalisation des droits fondamentaux de tous, sans discrimination ou distinction d'aucune sorte ni pour aucune raison. Nous espérons que le Président élu appuiera et guidera cette entreprise collective tout au long de son mandat.

Je tiens également à saluer, au nom du Groupe, le sens de la conduite de l'action dont a fait montre le Président sortant de l'Assemblée générale, S. E. M. John Ashe. Nous le remercions en particulier des efforts inlassables qu'il a déployés pour promouvoir le dialogue et l'entente mutuelle entre les États Membres en ce qui concerne les différents aspects du programme de développement pour l'après-2015.

Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je souhaite au Président et au Président élu plein succès dans l'accomplissement de leurs fonctions importantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Émirats arabes unis, qui parlera au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Au nom des États membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, à la présidence duquel les Émirats arabes unis ont accédé aujourd'hui, j'ai l'honneur de féliciter S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Notre groupe saisit également cette occasion pour remercier S. E. M. John Ashe, qui a dirigé l'Assemblée générale avec une grande compétence tout au long de l'année écoulée et qui continuera sans aucun doute de le faire pendant encore quelques mois.

Les États membres du Groupe restent déterminés à déployer des efforts actifs aux côtés du Cabinet du Président de l'Assemblée générale. Nous appuyons le programme ambitieux et important du Président élu, qu'il nous a présenté aujourd'hui. Nous lui souhaitons plein succès dans son rôle important en cette période cruciale pour le monde.

Disposition des places pour la soixante-neuvième session ordinaire

Le Président (*parle en anglais*) : Comme annoncé dans le *Journal des Nations Unies*, nous allons maintenant procéder à un tirage au sort pour déterminer quel État doit occuper la première place

dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante-neuvième session. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général tire au sort le nom d'un pays dans une boîte contenant les noms de tous les États membres de l'Assemblée générale. La délégation dont le nom aura été tiré au sort occupera la première place dans la salle de l'Assemblée générale, et les autres pays suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée au sein des grandes commissions.

J'invite maintenant le Secrétaire général à procéder au tirage au sort.

Ayant été tirée au sort par le Secrétaire général, Cuba a été désignée pour occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante-neuvième session.

Je remercie le Secrétaire général d'avoir procédé au tirage au sort.

Point 6 de l'ordre du jour

Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale

Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite maintenant consulter les membres en vue de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale à la soixante-neuvième session.

Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale,

« Les vice-présidents sont élus après l'élection des présidents des six grandes commissions mentionnées à l'article 98, de façon à assurer le caractère représentatif du Bureau. »

Je crois comprendre que, puisque l'élection des présidents des grandes commissions sera conforme à la décision 68/505, en date du 1^{er} octobre 2013, sur la « Disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions de l'Assemblée générale », elle n'aura aucune incidence sur la répartition géographique des vice-présidents de l'Assemblée et sur le caractère représentatif du Bureau.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale, nous allons maintenant procéder à l'élection des 21 vice-présidents de l'Assemblée générale pour sa soixante-neuvième session.

Tous les membres de l'Assemblée générale sont éligibles, sauf la délégation déjà représentée au Bureau, à savoir l'Ouganda, le pays dont le représentant a été élu à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à la résolution 33/138, en date du 19 décembre 1978, les 21 vice-présidents de l'Assemblée générale pour la soixante-neuvième session seront élus conformément à la répartition suivante : cinq représentants des États d'Afrique, cinq représentants des États d'Asie et du Pacifique, un représentant des États d'Europe orientale, trois représentants des États d'Amérique latine et des Caraïbes, deux représentants des États d'Europe occidentale et autres États, et les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Conformément au paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale, il n'est pas procédé à l'élection au scrutin secret des vice-présidents de l'Assemblée générale lorsque le nombre de candidats correspond au nombre des sièges à pourvoir.

Nous allons procéder de cette manière.

Je vais maintenant donner lecture des noms des candidats proposés :

États d'Afrique : Burkina Faso, République démocratique du Congo, Libye, Niger et Swaziland.

États d'Asie et du Pacifique : Chypre, Kiribati, Oman, Pakistan et Tadjikistan.

États d'Europe orientale : Géorgie.

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Argentine, Grenade et Sainte-Lucie.

États d'Europe occidentale et autres États : Islande et Portugal.

Étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir pour chaque région, je déclare ces candidats élus, en plus des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Les États ci-après ont donc été élus à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-huitième session : Argentine, Burkina Faso, Chine, Chypre, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grenade, Islande, Kiribati, Libye, Niger, Oman, Pakistan, Portugal, République démocratique du Congo, Royaume de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Swaziland, et Tadjikistan.

Je saisis cette occasion pour féliciter les États qui ont été élus vice-présidents de l'Assemblée générale pour sa soixante-neuvième session.

Avant de lever la séance, j'informe les membres que, comme convenu par les présidents des grandes commissions, les séances consécutives des six grandes commissions prévues pour aujourd'hui ont été reportées à lundi, 16 juin 2014. Une annonce à cet effet paraîtra dans le *Journal des Nations Unies*.

Je rappelle aux membres qu'après l'élection des présidents des six grandes commissions, le Bureau de l'Assemblée générale pour sa soixante-neuvième session sera alors dûment constitué conformément à l'article 38 du Règlement intérieur.

La séance est levée à 15 h 55.